

## Article 21 du Règlement

[Français]

## LES FEMMES

## LA NOMINATION DE FEMMES À DES POSTES CLÉS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, en cette semaine spéciale pour les femmes, je tiens à faire état de l'initiative du gouvernement au sujet des nominations de femmes à des postes clés.

On peut dire que sur le plan des principes les conservateurs sont parfois durs à battre. Mais sur le plan des actions, le bilan est plutôt maigre. Et comme preuve à l'appui, monsieur le Président, je vous lirai un communiqué de presse que mon bureau a reçu hier matin: «Le ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme) (M. Jelinek) a annoncé que 10 hommes d'affaires canadiens avaient accepté de faire partie d'un conseil d'administration de la nouvelle agence qu'il a créée pour accroître l'appui financier du secteur privé au sport amateur».

Vous avez très bien entendu: dix hommes d'affaires, et aucune femme!

Faut-il rappeler au gouvernement conservateur que les femmes en ont assez des promesses vides? Ce que nous voulons, monsieur le Président, c'est bien simple, c'est simplement la moitié de tout!

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## L'UTILISATION DE CERTAINS QUALIFICATIFS À LA CHAMBRE

**M. Vincent Della Noce (Duvernay):** Monsieur le Président, à la suite des incidents d'hier qui ont particulièrement touché mon compatriote et tout de même mon adversaire, le député de Bourassa (M. Rossi), je tiens moi aussi, à titre de membre de la communauté italienne, à m'opposer à ce que pareille remarque discriminatoire puisse parfois être adressée à l'égard des Canado-Italiens.

Mais je suis convaincu que mes collègues et mon parti ne pensent pas que tous les noms à consonnance italienne doivent être associés à des qualificatifs comme «mafioso».

Comme cela a été évoqué récemment dans cette Chambre, je suis persuadé que les paroles de mon collègue député de Nunatsiak (M. Suluk) ont largement dépassé sa pensée en adressant une remarque de cette nature qui est souvent dans l'opinion publique un réflexe conditionné, fondé sur une foule de préjugés sociaux, véhiculés par une fausse légende, par la fiction du cinéma, on n'a qu'à penser au film *Le Parrain*. Et je suis convaincu que l'incident est clos.

\* \* \*

● (1410)

[Traduction]

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

## LES AGRICULTEURS À TEMPS PARTIEL—ON DEMANDE L'ABROGATION DE L'ARTICLE 31

**M. Simon de Jong (Regina-Est):** Monsieur le Président, parmi les principales promesses que les conservateurs avaient

faites pendant la campagne électorale de 1984, il y avait celle de remanier, à tout le moins, l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu. Cet article de la loi s'applique aux contribuables qui sont agriculteurs à temps partiel parce qu'ils doivent travailler hors de la ferme afin de subvenir à leurs besoins financiers. Après un an et demi au pouvoir, les conservateurs n'ont rien fait à cet égard. Encore une autre promesse rompue.

Si le contribuable tire le gros de ses revenus de l'agriculture, il peut déduire toutes ses pertes d'exploitation. Si au contraire il tire le gros de ses revenus d'une source autre qu'agricole, il est assujéti aux restrictions de l'article 31 qui ne lui permet de déduire que \$5,000 au maximum.

Étant donné le nombre effarant d'exploitations agricoles familiales qui se trouvent dans une situation financière désespérée, et étant donné les bas prix que bien des agriculteurs obtiennent pour leurs produits, l'article 31 devient une pénalité additionnelle pour beaucoup d'agriculteurs qui doivent trouver un emploi à l'extérieur uniquement pour survivre. Si le gouvernement tient le moins à préserver les exploitations agricoles familiales, surtout en ces temps de difficultés économiques, il abrogera l'article 31.

\* \* \*

## LE BUDGET

## ON APPROUVE LES DISPOSITIONS

**M. Jim Jepson (London-Est):** La preuve que le budget est excellent, monsieur le Président, c'est que même Jean Chrétien a décidé de se lancer en affaire. D'autres l'imiteront sans aucun doute. Il est plus que probable que les électeurs canadiens, après les prochaines élections fédérales, vont fournir à tous les députés de l'opposition l'occasion d'imiter M. Chrétien et de se mettre à leur compte.

Que cela lui plaise ou non, l'opposition ne peut rien changer au fait que le ministre des Finances (M. Wilson) a présenté un budget qui allège le fardeau des économiquement faibles, tout en les faisant profiter d'une économie qui, laissée à l'abandon pendant vingt ans, reprend de plus en plus du poil de la bête. Mais ce qui importe le plus, c'est que les petits entrepreneurs de notre pays vont enfin avoir les reins suffisamment solides pour faire prospérer leurs entreprises et créer des emplois. Un budget comme celui-là est de nature à aider tous les Canadiens, même les députés de l'opposition.

\* \* \*

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

## LES PROGRAMMES À L'INTENTION DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

**M. Gérald Comeau (South West Nova):** La semaine dernière, monsieur le Président, le gouvernement a annoncé deux programmes très importants à l'intention des provinces de l'Atlantique. Dans le cadre du programme spécial Entreprise Atlantique, le gouvernement pourra accorder aux entreprises de cette région des garanties de prêts s'élevant jusqu'à un milliard de dollars.